

LEXIQUE

ENVELOPPE DES ÉDIFICES | SÉCURITÉ AU TRAVAIL



A - Ap

Absorbeur d'énergie

Pièce ou élément d'un système d'arrêt des chutes dont la finalité est de convertir l'énergie cinétique durant une chute.

Ancrage dans la construction

Pièce ou pièces intégrées durablement dans la surface d'une construction et conçues pour être utilisées en association avec un système de protection individuelle contre les chutes.

REMARQUE 1: L'ancrage dans la construction ne fait pas partie du dispositif d'ancrage.

REMARQUE 2: Exemple d'un ancrage dans la construction: une pièce scellée dans la construction par soudage ou avec de la résine synthétique.

Ancrage, dispositif d'

Ensemble d'éléments comprenant un ou plusieurs points d'ancrage ou liaisons sur lesquels se fixe un système de protection individuelle contre les chutes.

Ancrage, possibilités d'

Les possibilités d'ancrage font partie intégrante d'installations / équipements / machines dotés d'un ou de plusieurs points d'ancrage pour l'ancrage et la fixation d'un équipement de protection individuelle contre la chute.

Ancrage, système d'

Système faisant partie intégrante du système de protection individuelle contre les chutes et qui comprend un ou plusieurs points d'ancrage et/ou un dispositif d'ancrage et/ou une pièce et/ou un élément de fixation et/ou un moyen de fixation ancré dans la construction.

Antichute mobile incluant un support d'assurage flexible

(EN 353-2) Système partiel constitué d'un support d'assurage flexible, d'un antichute mobile à blocage automatique monté sur un support d'assurage flexible et d'un élément de liaison ou une longe portant un élément de liaison. Il peut y avoir une fonction d'absorption d'énergie dans l'interaction entre l'appareil antichute et le support d'assurage, ou on peut intégrer un absorbeur d'énergie dans la longe ou le support d'assurage.

Antichute mobile incluant un support d'assurage rigide

(Antichutes mobiles EN 353-1) Système partiel constitué d'un support d'assurage rigide, d'un antichute mobile à blocage automatique monté sur un support d'assurage rigide et d'un élément de liaison ou d'une longe portant un élément de liaison. Il peut y avoir une fonction d'absorption d'énergie dans l'interaction entre l'appareil antichute et le support d'assurage, ou on peut intégrer un absorbeur d'énergie dans la longe ou le support d'assurage.

Appareil antichute à rappel automatique

Dispositif antichute à blocage automatique et à tensionneur et enrouleur automatique pour la longe = longes rétractables. Il est admissible d'intégrer une fonction d'absorption d'énergie dans l'appareil lui-même ou un absorbeur d'énergie dans la longe rétractable.

Appareil de levage de classe A utilisé pour le sauvetage

Partie intégrante ou système partiel d'un système de sauvetage servant à faire descendre une personne ou à la faire monter par l'action d'une autre personne.

Appareil de levage de classe B utilisé pour le sauvetage

Appareil de levage de classe A doté en plus d'une fonction d'abaissement manuelle, pour faire descendre une personne de 2 m au maximum.

REMARQUE: La fonction d'abaissement limitée est prévue pour les rares cas où, durant une opération de levage à des fins de sauvetage, il faut abaisser la personne sur une courte distance pour contourner par exemple un obstacle. Pour un sauvetage en rappel il convient d'utiliser un descendeur selon EN 341.

Ca - Cu

Casque d'alpinisme

Protection conçue pour protéger surtout le dessus de la tête, contre les dangers auxquels peut s'exposer l'utilisateur dans des activités en rapport avec l'alpinisme.

REMARQUE 1: Le port d'un casque d'alpinisme sur un chantier n'est autorisé que dans la mesure où il est établi qu'il répond au minimum aux exigences de la norme EN sur les casques protecteurs industriels (EN 397).

REMARQUE 2: Les casques d'alpinisme sont en général conçus pour une utilisation sportive. En fonction des matières utilisées et de leur exécution et en fonction du degré d'usure selon l'usage qu'il en est fait, ils doivent être remplacés plus tôt que les casques protecteurs industriels.

Casque de chantier

se reporter à: casque protecteur industriel

Casque protecteur

se reporter à: casque protecteur industriel

Casque protecteur industriel

Coiffure protectrice désignée par la suite par le terme «casque», celui-ci étant conçu principalement pour protéger le dessus de la tête de son porteur contre des lésions occasionnées par la chute d'objets.

REMARQUE: Les casques protecteurs industriels haute performance selon EN 14052 présentent des avantages en ce qui concerne l'amortissement des chocs et leur résistance à la pénétration. En option, ils répondent aussi à des exigences supplémentaires en termes de résistance mécanique du casque en présence d'une chaleur rayonnante.

Chute pendulaire

Mouvement pendulaire d'une personne subissant une chute alors que le point d'ancrage n'est pas situé directement au-dessus de la tête de la personne à protéger. On assiste alors à une multiplication du risque de lésions secondaires telles que contusions et fractures, et, de manière concomitante, du risque de défaillance de longues exposées à des arêtes.

Classe d'équipement (CE)

Indication de l'équipement minimal des toits en ce qui concerne la protection de personnes contre la chute durant les travaux et les opérations de maintenance. Ce qui est décisif pour l'équipement minimal, c'est de définir les personnes ayant accès au toit et la fréquence des déplacements sur le toit.

Contrôle de fonction

Contrôle de pièces individuelles ou d'un système pour en vérifier le fonctionnement correct. Le contrôle peut être réalisé dans le cadre d'opérations de maintenance ou juste avant l'utilisation proprement dite.

Contrôle régulier

Périodiquement, examen détaillé de l'EPI, de l'EPI antichute ou de tout autre équipement ou installation de sécurité en hauteur, à la recherche de défauts tels que dommages ou usures. De manière générale, les contrôles sont réalisés a) avant chaque utilisation ou b) selon le plan de maintenance.

Contrôle visuel

Inspection de visu de diverses pièces ou d'un système pour détecter les phénomènes suivants: corrosion, déformation, dommages, usure. Le contrôle peut être réalisé dans le cadre d'opérations de maintenance ou juste avant l'utilisation proprement dite.

Convention d'utilisation

Description des intentions d'utilisation et de protection du maître d'ouvrage, de même que des conditions, exigences et consignes de base pour l'échéancier, l'exécution et l'utilisation d'un ouvrage ou d'une installation.

Cuissard (voir: harnais de protection contre les chutes)

Ensemble constitué de: sangles, ferrures, boucles, dossiers ou autres pièces, le tout formant une sangle abdominale avec un point de fixation bas au niveau de ventre et des dispositifs de maintien autour de chaque jambe. L'ensemble est conçu de manière que le corps d'une personne inconsciente soit maintenue en position assise.

De - El

Déclaration de conformité (voir: déclaration de performance)

Déclaration écrite par laquelle le responsable (p.ex. le fabricant) s'engage et confirme que le produit correspond aux propriétés décrites dans la déclaration, respectivement qu'il est conforme aux normes.

Déclaration de performance (voir: déclaration de conformité)

Déclaration écrite par laquelle le responsable (p.ex. le fabricant) s'engage et confirme que le produit fournit les performances décrites dans la déclaration, resp. qu'il est conforme aux propriétés.

Descendeur (sauvetage)

Appareil automatique (type 1) ou manuel (type 2) y compris moyen porteur (p.ex. câbles métalliques, câbles ou sangles textiles) permettant à une personne de sauver sa vie ou celle de plusieurs autres, à une vitesse limitée, ce depuis un point élevé à un point plus bas, afin de prévenir tout risque de chute.

REMARQUE: Les moyens porteurs peuvent p.ex. être des câbles métalliques, câbles ou sangles textiles. Descendeur automatique (type 1); descendeur doté d'un système de freinage qui, une fois la descente amorcée, ne nécessite aucune action de la part de l'utilisateur. Descendeur manuel (type 2); descendeur à système de freinage qui nécessite une action de la part de l'utilisateur.

Dispositif antichute, concept de

Concept d'installation antichute (nouveau: installation de sécurité en hauteur). Fait partie du guide de l'utilisateur.

Dispositif antichute mobile

Dispositif antichute à blocage automatique associé à un tensionneur automatique pour la longe et à pièce de guidage. Le dispositif antichute mobile longe le guidage; il guide l'utilisateur sans réglages manuels durant les montées ou les descentes, et bloque automatiquement le guidage lors d'une chute.

Distance d'arrêt

Distance verticale H en mètres, mesurée à partir du point d'application mobile de la force du système partiel de liaison, de la position de départ (début de la chute) à la position finale (état d'équilibre après l'arrêt), sans tenir compte des décalages du harnais de protection dans son œillet.

Distributeur (le fabricant, selon le cas)

Agent économique qui commercialise en premier un produit donné.

Documentation de montage

Dans la documentation sur le système d'arrêt des chutes et le système de retenue figurent les informations suivantes: infos sur le fabricant du système, sur l'entreprise de montage et le monteur responsable, notices de montage du fabricant, composants du système et désignations de type, désignation des matériaux de fixation avec indication du fabricant/type, outils à utiliser tels que clé dynamométrique, base de planification avec plan du bâtiment et emplacement des composants de système, informations sur la maintenance et l'entretien, notice d'utilisation, déclarations de conformité et photos avec les supports et points d'ancrage montés, etc. (numéro de série, repérages sur le plan des locaux et fixations, tout doit être repérable sur les photos). La documentation est remise au donneur d'ordre qui devra la garder dans le bâtiment pour qu'elle soit disponible pour des contrôles ou pour consultation s'il y a lieu. Fait partie du guide de l'utilisateur.

Documentation utilisateur

Consignes concrètes concernant l'utilisation de l'installation. Les indications utiles sur l'accès, les outils de travail, les procédures, etc., font partie intégrante de la documentation utilisateur.

Élasticité du système

L'amplitude dans laquelle les composants de système fléchissent lorsqu'ils sont sollicités (par une chute), p.ex. tension ou relâchement de la corde entre les piliers, élongation de la corde ou torsion ou décalage des points d'ancrage sous l'effet de la charge. L'élasticité du système varie en fonction du dispositif d'ancrage et de l'usage. Il faut tenir compte de l'élasticité pour le calcul de l'espace de chute.

El - Lo

Élément de liaison

Pièce servant à relier entre eux des composants. Elle peut s'ouvrir et permet à l'utilisateur de monter un système qui assure un lien direct ou indirect avec l'ancrage.

Élément de réglage de la longueur

Pièce de la longe qui sert à ajuster sa longueur.

Empêcher une chute

L'utilisateur d'un système de protection individuelle contre les chutes est sécurisé contre les chutes.

Équipement de protection individuelle contre les chutes (EPI antichute)

Ensemble de composants destiné à protéger l'utilisateur contre une chute et qui comprend un dispositif de maintien du corps et un système de fixation, le tout étant doté d'un ancrage fiable. (REMARQUE: Les systèmes pour activités sportives en milieu professionnel et privé sont exclus.)

Espace de chute

Espace sous une personne, depuis l'arête de chute jusqu'au point théorique de la surface de collision ou d'impact. Pour empêcher tout heurt contre un élément de construction ou écrasement contre le sol en cours de chute, l'espace de chute doit être suffisamment dégagé. Quelques facteurs essentiels pour le calcul: emplacement du point d'impact, longueur et prolongement de la longe y compris absorbeur d'énergie, élongation du harnais de protection contre les chutes, écart entre anneau d'amarrage et chaussures, réserve de 1 m minimum (marge de sécurité pour p.ex. l'élasticité du système).

Fabricant (ou distributeur)

Correspond au fabricant ou représentant autorisé du fabricant, chargé de la fabrication, de l'essai et du visa de la pièce, du système partiel et du système en vue de sa distribution.

REMARQUE: En ce qui concerne les équipements de protection individuelle (EPI) contre la chute, le fabricant est le détenteur de l'attestation d'examen CE de type.

Force de freinage

Durant le temps de freinage lors d'un essai de la puissance dynamique, force maximale F_{max} en kilonewtons mesurée au point d'ancrage ou sur le support d'assurance.

Guide de l'utilisateur

Englobe: a) le concept de dispositif antichute, b) la documentation de montage, c) les consignes d'utilisation de l'installation, d) les informations sur la maintenance.

Harnais de protection contre les chutes (voir: cuissard)

Composant d'un système d'arrêt des chutes et système de maintien du corps ayant pour fonction première de retenir l'utilisateur. Le harnais de protection contre les chutes est constitué de sangles, de fixations, de boucles ou autres pièces disposées et réunies de manière à ce qu'une personne soit maintenue de toutes parts et que le support ainsi constitué maintienne la personne en position verticale pendant et jusqu'à l'arrêt de la chute.

Installation de sécurité en hauteur (ISH)

se reporter à: dispositif d'ancrage

Installation/système antichute -> nouveau: Installation de sécurité en hauteur (ISH)

se reporter à: dispositif d'ancrage

Intervalle de maintenance

Intervalle de temps entre deux opérations de maintenance successives. Cet intervalle est en général précisé par le fabricant.

Longe

Pièce de liaison flexible ou composant de liaison flexible faisant partie d'un système de protection individuelle contre les chutes avec au moins deux éléments terminaux, avec ou sans élément de réglage de la longueur. Une longe peut être un câble en fibres chimiques, un câble métallique, une sangle (comprend aussi des élingues rondes).

Lo - Pr

Longueur de la longe

Longueur en mètres, mesurée depuis un point supportant une charge à un autre point non sollicité de la longe qui est raide.

Maintenance

Maintien du fonctionnement sûr d'un EPI ou d'autres équipements par des mesures préventives telles que leur nettoyage et un stockage adapté.

Maintien au poste de travail, système de

Système de protection individuelle contre les chutes qui permet à l'utilisateur de se placer dans une position de travail et qui empêche le risque de chute.

Marge de sécurité

Réserve de hauteur d'au moins 1 m pour le calcul de l'espace de chute.

Mentonnière, jugulaire

Courroie au niveau du menton et qui améliore le maintien du casque.

REMARQUE: Pendant le travail avec un EPI antichute, une courroie testée avec le casque donne l'assurance que le casque reste en place sur la tête et qu'il la protège de manière optimale lors d'une chute.

Personne qualifiée pour un examen régulier

Personne possédant les connaissances, aptitudes et accessoires nécessaires à la réalisation d'un examen régulier, et étant au courant des recommandations et consignes du fabricant en rapport avec le composant, le système partiel ou le système.

REMARQUE 1: Il se peut qu'il soit nécessaire que la personne qualifiée soit formée dans l'utilisation d'équipements spéciaux de protection individuelle (EPI) ou d'autres équipements, lorsque ceux-ci nécessitent des connaissances spéciales ou approfondies. Le cas échéant, cette formation doit être répétée régulièrement ou rafraîchie en présence de nouveautés.

REMARQUE 2: Une personne qualifiée peut être habilitée à inspecter régulièrement un type seulement d'équipements de protection individuelle ou d'autres équipements de divers types.

Plan de maintenance

Check-list précisant quoi, quand, avec quelle précision et comment doit se faire une inspection. La réalisation des inspections est documentée.

Point d'ancrage (dit aussi point d'ancrage individuel)

Élément d'ancrage, de fixation d'un équipement de protection individuelle contre la chute.

Point d'ancrage individuel

se reporter à: point d'ancrage

Points d'ancrage temporaires -> sur la structure porteuse

se reporter à: ancrage, possibilités d'

Protection contre une chute

En cas de chute, empêche que l'utilisateur d'un système de protection individuelle contre les chutes s'écrase sur le sol, ou qu'il percute un élément de construction ou tout autre obstacle.

Protection contre la rupture

Mesures de sécurisation contre la rupture de coupoles translucides, verrières, etc. On utilise à cet effet des filets, grillages ou vitrages possédant la certification nécessaire.

Protection individuelle

Dispositif / équipement protégeant (uniquement) l'utilisateur qui en fait un usage conforme aux règles. Nécessite des connaissances et des mesures spéciales pour son utilisation. Exemple: EPI antichute

Pr - Sy

Protection latérale

Mesure collective en 3 volets: garde-corps, longeron, plinthe. Consulter l'Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst), art. 16 Protection latérale.

Protection par encordement

Partie d'un équipement de protection individuelle contre les chutes (EPI antichute) associée au dispositif d'ancrage prévu à cet effet.

Sauvetage, concept de

Concept avec les diverses étapes à suivre pour sauver une personne ayant fait une chute et étant suspendue, ce en 20 minutes max., avec les moyens du bord et les premiers soins à apporter après le sauvetage.

Sécurité collective

Dispositif/équipement qui protège toutes les personnes dans un périmètre donné. Exemples: échafaudage, paroi de retenue sur le toit, filet de protection/sécurité, balustrade, protection latérale.

Sécurité en hauteur, concept

se reporter à: dispositif antichute, concept

Support

Surface et/ou couches, sur lesquelles sont montés p.ex. des points d'ancrage ou des installations de sécurité en hauteur. Le support doit répondre aux exigences des valeurs correspondantes, à savoir matériaux, densité, qualité, nature du support, etc. La nature du support est à déterminer en général par la personne ayant l'intention de réaliser un montage.

Support d'assurance mobile

Pièce de liaison pour un système partiel doté d'un dispositif antichute mobile. Constitué d'un câble en fibres chimiques ou d'un câble métallique, le support d'assurance mobile est fixé sur point d'ancrage élevé.

Support d'assurance rigide

Rail ou câble métallique fixé ou tendu aux deux extrémités, avec, selon le cas, éléments terminaux, supports, éclissages, éléments de liaison, pièces d'absorption d'énergie, éléments de serrage et sécurités aux extrémités. Les rails ou câbles métalliques sont prévus pour une utilisation avec un dispositif antichute mobile.

Surlongueur maximale de câble

Longueur maximale de câble sous la bordure d'une zone de risque de chute, avant que le système d'arrêt des chutes n'entre en action.

Système d'arrêt des chutes

Système de protection individuelle contre les chutes qui limite la force d'arrêt agissant sur le corps de l'utilisateur durant l'opération d'arrêt.

Système de corde temporaire (life line)

Pour le travail, divers points d'ancrage sont reliés entre eux par cordes (longes). Une fois le travail terminé, les longes sont enlevées. Les systèmes de corde temporaires pour l'ancrage d'un EPI antichute doivent être certifiés selon EN 795 (type B/C).

Système de retenue

Système de protection individuelle contre les chutes qui tient l'utilisateur à l'écart des zones à risque de chute, resp. empêche une chute par-dessus une arête.

Système de protection individuelle contre les chutes

voir: Équipement de protection individuelle contre les chutes (EPI antichute)

Système de sauvetage

Le système de sauvetage est un système de protection individuelle contre les chutes avec l'aide duquel une personne peut se sauver elle-même ou d'autres personnes de manière à empêcher un risque de chute.

Sy - Te

Système pour accès par corde

Système de protection individuelle contre les chutes qui permet à l'utilisateur – ce au moyen d'une corde de travail et d'une corde d'assurance reliées entre elles par des points d'ancrage séparés et fiables –, d'accéder ainsi à son poste de travail et de le quitter, sans qu'il soit exposé à une chute ou de manière qu'il soit retenu en cas de chute.

REMARQUE: Un système pour un accès par corde peut servir à se positionner sur son poste de travail ou à réaliser un sauvetage.

Techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes

Autres termes usités: techniques d'accès par corde, techniques de positionnement par corde, cordisme, travail par corde, techniques de travail par corde, rope access ou en langage familier «travaux sur cordes». En résumé, il s'agit d'accéder à un poste de travail et de s'y positionner à l'aide de cordes en vue de réaliser des tâches manuelles, des opérations d'inspection ou autres.

Testé sur arête

Dans le cas d'une exposition à des arêtes, seuls des outils «testés sur arête» sont autorisés à être utilisés.

En présence d'un rayon d'arête ≥ 0.5 mm, les matériaux utilisés (courroie, corde, câble métallique, etc.) doivent avoir fait l'objet d'un test sur arête.

La désignation «testé sur arête» établit que l'essai a été concluant et que l'outil peut être utilisé en présence d'arêtes.

NOTES

Auteurs

Commission sécurité au travail & protection de la santé

Président Hanspeter Sahli, 8620 Wetzikon

Commission technique toit incliné

Président Michael Baur, 3049 Säriswil

Commission technique toit plat

Président Andy Nussbaumer, 6313 Menzingen

Commission technique construction de façades

Président René Graf, 8344 Bäretswil

Commission technique solaire / énergie

Président Reto Nussbaumer, 8808 Pfäffikon

Commission technique ferblantiers

Président Daniel Loher, 9463 Rüthi

Suva

Martin Graf

Graphiste

Nicole Staub, Enveloppe des édifice Suisse

Éditeur

ENVELOPPE DES ÉDIFICES SUISSE

Association suisse

de l'enveloppe des édifices

Lindenstrasse 4

9240 Uzwil

T 0041 (0)71 955 70 30

F 0041 (0)71 955 70 40

info@enveloppe-edifice.swiss

enveloppe-edifice.swiss

